

Document d'Entrée en Relation (DER)

SARL WERQUIN FINANCE CONSEIL

58 Chemin du Château

38410 VAULNAVEYS LE HAUT

www.gouvernancefamily.com

Pour nous contacter : cliquer sur le lien ci-dessous :

[contact](#)



Gouvernance Family



WFC - GOUVERNANCE FAMILY

WFC est une Société exclusivement à votre service.

Pour vous aider à faire cela, nous cherchons à comprendre réellement ce qui est important pour vous et ce que vous espérez accomplir.

Nous commençons par vous poser des questions au sujet de votre vie, vos besoins et ceux de votre famille, votre entreprise, vos valeurs et vos souhaits. Ensuite, nous vous écoutons et répondons à toutes vos interrogations.

Notre objectif ultime est que chaque recommandation que nous ferons soit inspirée par une compréhension claire de votre situation particulière et que celle-ci soit conforme à vos aspirations et à la réalité.

WFC accompagne la croissance, administre, assure la pérennité de vos biens et anticipe la transmission aux générations futures tout en préservant les valeurs qui les accompagnent.

WFC offre une gamme complète de services adaptée aux **besoins** et **attentes** de ses clients.

La philosophie de WFC par son engagement exclusif envers les clients repose sur :

- L'élaboration de **stratégies** adaptées aux enjeux **humains**, familiaux, **économiques** et fiscaux,
- L'**accompagnement** et la **coordination** de la gestion,
- La **diversification**, le suivi et le **contrôle**
- L'**optimisation**, la préservation et la **protection** des actifs à travers le temps,
- L'assurance de la **cohésion familiale** et **sociétale**.

L'entreprise WFC s'est construite sur des principes **d'honnêteté et de loyauté** :

- Sur une **éthique**, une **déontologie** forte et des **valeurs** universelles,
- Sur la **confiance** que lui ont accordée ses clients ;
- Sur des **partenaires** rigoureusement sélectionnés pour leur gage de **pérennité**
- Sur la qualité des **services** fournis dans le **respect** des besoins et des attentes exprimées,
- Sur les **compétences pluridisciplinaires** des intervenants (Avocats, Experts comptables...),
- Sur la **capacité** à analyser et gérer le risque par une approche dans sa globalité,
- Sur une offre diversifiée de **solutions** d'investissements,
- Sur la **qualité** et la **clarté** des informations communiquées,
- Sur l'offre et la **facilité** d'accès aux différents services,
- Sur la qualité des **lettres de missions** et des **rapports**, gages d'une **relation durable**,
- Sur la **transparence** et la **clarté** de la tarification des services rendus,
- Sur la **performance** des placements face à la **volonté** des investisseurs de **sauvegarder** leurs actifs et de maximiser les rendements dans des contextes de marchés volatiles.

Madame, Monsieur,

La fiche d'informations légales est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller et est conforme à l'article 325-5 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiqué au client dès le début de la relation.

Tous les ans vous recevrez cette fiche d'informations légales mise à jour. Dans le cas où ne la recevriez pas, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous la demander par courrier ou par messagerie électronique.

Vous avez choisi de confier la mission de vous faire assister par un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

Votre conseiller :

Séverine WERQUIN-MATTON, Gérante de la société WFC, titulaire d'un Master en Gestion de Patrimoine et d'un diplôme d'Ingénierie du Patrimoine du Chef d'Entreprise est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 08 040 028.

Vous pouvez par ailleurs vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome> au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) : susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro : E 001387

Adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02

Adresse internet : www.amf-france.org

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie courtier de type B

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie courtier

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers :

* service de conseil indépendant, la recommandation faite dans le cadre de ce service porte sur une large gamme de contrats de crédit disponibles sur le marché,

* le client devra acquitter des frais pour la rémunération de ce service indépendant

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09

Adresse internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Adhésion à l'association professionnelle agréée par l'ACPR : ANACOFI-COURTAGE

Et est par ailleurs :

Démarcheur Financier : 2082043381: Cardif, Nortia, Eres, My Money Bank

Cette activité est contrôlable par l'AMF et l'ACPR.

Agent immobilier : Carte de Transactions Immobilières CPI 3801 2018 000 037 430 délivrée par la CCI de Grenoble le 05/11/2021, sans détention de fonds

Garant :

Assureur : Zurich Insurance PLC – 112 Avenue de Wagram – 75808 PARIS CEDEX 17

L'activité est contrôlable par la DGCCRF

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF & CGPC**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Souscrites auprès de

AON Professional Services – 31-35 Rue de la Fédération – 75717 PARIS CEDEX 15 - 01 47 83 08 78 / www.aon.fr
Assureur : Zurich Insurance PLC – 112 Avenue de Wagram – 75808 PARIS CEDEX 17

Pour des montants de :

	Responsabilité Civile Professionnelle	Garantie Financière
Conseiller en Investissement Financier (CIF)	1 000 000€ par sinistre et par période d'assurance	
Intermédiaire en Assurance	2 500 000€ par sinistre et par période d'assurance	115 000€ par période d'assurance
Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP)	2 000 000€ par sinistre et par période d'assurance	115 000€ par période d'assurance et par année d'assurance
Intermédiaire Immobilier	1 000 000€ Par sinistre et par période d'assurance	110 000€

Numéros de police :

RCP & Garantie Financière : Zurich Insurance PLC n°7400026945

L'ENTREPRISE SARL WERQUIN FINANCE CONSEIL

N° SIREN : 501 822 605 – RCS Grenoble

Code NAF/APE : 7022 Z – **Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion**
(Services de conseil en gestion d'entreprises, Services de conseil en gestion financière, Services de conseil en gestion commerciale, Services de conseil en gestion des ressources humaines)

Cette sous-classe comprend le conseil et l'assistance opérationnelle apportés à des entreprises et autres organisations sur des questions de gestion, telles que la planification d'entreprise stratégique et organisationnelle, la reconfiguration de processus, la gestion du changement, la réduction des coûts et d'autres questions financières, les objectifs et les politiques de marketing, les politiques, les pratiques et la planification en matière de ressources humaines, les stratégies de rémunération et retraite, la planification de la production et du contrôle.

Siège social : 58 Chemin du Château – 38410 VAULNAVEYS LE HAUT
Capital : 10 000€

PARTENAIRES COMPAGNIES et FOURNISSEURS

Courtier en assurance : WFC est une société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le numéro d'immatriculation 08 040 828 (www.orias.fr), catégorie « B » selon l'article L.520 II 1° du Code des Assurances, n'étant pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance, et pouvant notamment présenter les opérations d'assurance ou de capitalisation des établissements suivants :

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Abeille (ex-Aviva)	Assureur	Intermédiation d'assurance Prévoyance	Commissions
Cardif (France) & Cardif Lux (Luxembourg)	Assureur	Intermédiation d'assurance Prévoyance	Commissions
Malakoff Médéric Humanis	Assureur	Intermédiation d'assurance Mutuelle	Commissions
Lombard International Assurance	Assureur	Intermédiation d'assurance	Commissions
Nortia (ex-APREP Diffusion & Sélection 1818)	Plateforme bancaire et assurance	Intermédiation d'assurance Prévoyance Démarchage bancaire	Commissions
Swiss Life (France & Luxembourg)	Assureur	Intermédiation d'assurance	Commissions

Autres partenaires (hors assurance) – liste non exhaustive :

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
1 2 3 Venture, Meeschaert, La Financière Arbevel, Amplesgest	Société de gestion de portefeuille	Démarchage bancaire	Commissions
2 CAssurances	Courtier en assurance	Recherche de contrat d'assurance groupe ou individuelle (responsabilité civile professionnelle, santé, habitation, entreprise, automobile...)	Commissions
Eres	Epargne salariale	Démarchage bancaire	Commissions
GE Capital	Affacturation	Financement pour les entreprises	Commissions
My Money Bank	Banque à distance	Démarchage bancaire	Commissions
Nortia	Plateforme bancaire et assurance	Intermédiation d'assurance et démarchage bancaire	Commissions

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Mode de facturation :

Facturation des honoraires de conseil :

- 200€ HT de l'heure,
- ou forfait d'honoraires

Le mode de facturation est précisé dans la lettre de mission qui vous est proposée.

Mode de rémunération :

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés. Dans ce cas, votre conseiller peut conserver les commissions.

Le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Commissionnement par les partenaires, compagnie ou fournisseurs :

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 50% de ceux-ci (représente ici la rémunération maximale en taux, perçu par un conseiller/intermédiaire de la part d'un partenaire et sur un client).

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

RGPD :

- Déclaration simplifiée CNIL le 17/03/2014(Cerfa 13810*01) – NS-48 : fichiers clients-prospects
Puis
- Désignation d'un correspondant CIL le 23/03/2017 : Monsieur Charles WERQUIN
Puis
- Désignation d'un délégué à la protection des données (DPO) le 20/03/2019 : Monsieur Charles WERQUIN

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le DPO M Charles WERQUIN pour nous permettre d'établir votre situation patrimoniale personnalisée.

Elles sont conservées pendant toute la durée de notre relation commerciale et sont destinées à nous aider exclusivement dans les missions que vous nous confiez. Dès lors que notre relation contractuelle est arrivée à son terme, vos données sont conservées et archivées pendant 5 ans pour notre activité CIF (Conseil en Investissement Financier), 10 ans pour l'activité d'agent immobilier et ce, afin de répondre à la réglementation de nos différents métiers.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement ou une limitation du traitement en contactant Charles WERQUIN à charles@wfcorp.eu .

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

COMMUNICATION / ECHANGES CLIENTS :

A minima une fois par an en présentiel, par voie électronique, courrier ou téléphone.

Le moyen de communication et la fréquence de communication entre le conseiller et son client sont précisés dans la lettre de mission.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS (MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE WFC)

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12 - Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

- Par courrier : WFC - Service réclamation - 58 Chemin du Château – 38410 VAULNAVEYS LE HAUT
- ou par mail : severine@wfcorp.eu

Nom de la personne en charge des réclamations : Mme Séverine WERQUIN-MATTON (joignable à l'adresse courrier ou adresse électronique indiquée ci-dessus)

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées ;

Une charte de la médiation est disponible sur simple demande

Saisir un médiateur :

I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse
75082 Paris cedex 02

Site internet : <http://www.amf-france.org/Lemediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-demploi/Modes-de-saisine.html>

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <http://www.mediationassurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières

Médiation de la consommation - ANM Conso 2 Rue de Colmar 94300 VINCENNES

Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp

Site internet IMMOBILIER : www.anm-conso.com/anacofi-immo

La présente Fiche d'Informations Légales est rédigée en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

DATE ET SIGNATURE¹

Le client :

Fait à : _____

Date : _____

Signature : _____

Le conseiller WFC

Fait à : _____

Date : _____

Signature : _____

WFC

竹



Ensemble faisons la promotion dans nos actes quotidiens d'une Ethique professionnelle au service d'une économie socialement responsable basée sur des valeurs communes de transparence, d'honnêteté, d'intégrité, de confiance, de solidarité, de liberté et d'enthousiasme.



®Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, ou tout stockage de l'information ou système de recherche, sans l'accord écrit de l'éditeur